

Montréal, le 21 août 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Prunelle Thibault-Bédard
Thibault-Bédard
2267, rue Aylwin
Montréal (Québec) H1W 3C7

**Objet: Demande relative au programme GDP Affaires
Dossier R-4041-2018**

Chère consœur,

Une erreur d'écriture s'est glissée dans notre correspondance du 20 août dernier, dans le cadre du dossier susmentionné. Au deuxième paragraphe de cette lettre, vous auriez dû lire ce qui suit :

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au RNCREQ un délai supplémentaire pour le dépôt de sa preuve, soit **le 22 août 2018 à 12 h.**

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml